

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 92/00

ÉFAI – 000230 – AFR 46/06/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

ZIMBABWE

Des agriculteurs et des personnes militant pour l'opposition dans les régions rurales

Londres, le 20 avril 2000

Des militants et des sympathisants authentiques ou présumés de l'opposition sont la cible d'actes d'intimidation et d'agressions, et au moins six d'entre eux ont été tués dans des régions rurales par d'anciens combattants de la guerre d'indépendance (appelés « vétérans ») et par d'autres personnes soutenant le parti au pouvoir, le *Zimbabwe African National Union-Patriotic Front* (ZANU-PF, Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique). Loin de condamner ces violences, qui se déroulent apparemment avec la complicité ou l'assentiment des autorités, le président Mugabe a exprimé à de nombreuses reprises son soutien aux responsables de ces agissements.

En février 2000, le président Mugabe a perdu un référendum portant sur un projet de modification de la Constitution. Cet échec cuisant pour son gouvernement a rapidement débouché sur une période d'agitation politique. D'anciens combattants de la guerre d'indépendance et d'autres sympathisants du parti au pouvoir, le ZANU-PF, se sont mis à harceler et à attaquer des militants de l'opposition et à occuper des exploitations agricoles ; initialement pacifiques, ces occupations ont pris un caractère de plus en plus violent.

Amnesty International craint que le climat de terreur qui règne dans les campagnes ne restreigne la liberté de réunion et d'association dans ces régions rurales, notamment pour ceux qui ne soutiennent pas le ZANU-PF, alors qu'approche l'échéance des législatives, dont la date exacte n'a pas encore été fixée.

Bien qu'il semble que des sympathisants de l'opposition aient également été impliqués dans des violences, les agressions seraient essentiellement imputables à des membres ou des sympathisants du ZANU-PF, selon la plupart des récits faits par des victimes, des témoins ou des journalistes. De plus, les médias se sont faits l'écho de violents heurts opposant des sympathisants du ZANU-PF et des partisans du *Movement for Democratic Change* (MDC, Mouvement pour le changement démocratique), suivis, dans certains cas, d'arrestations dans les deux camps.

Des policiers de haut rang ont refusé d'appliquer l'ordre d'expulsion prononcé le 17 mars et confirmé le 13 avril par la Haute Cour du Zimbabwe à l'encontre des « *vétérans* » et des « *squatters* » occupant les exploitations agricoles, et selon certaines sources, la police n'est pas intervenue pour empêcher les violences ni appréhender les coupables sur les lieux. L'attitude des autorités encourage les auteurs de ces agissements à penser qu'ils peuvent commettre en toute impunité des atteintes aux droits humains.

Amnesty International pense que les violences visent essentiellement les opposants réels ou présumés du gouvernement. Des éléments tendent à prouver que certaines des propriétés occupées appartiennent à des exploitants agricoles qui sont favorables à l'opposition, qui ont aidé matériellement des ouvriers agricoles à rejoindre le bureau de vote au moment du référendum, ou qui ont, dans certains cas, milité en faveur du « non ».

Le 16 avril 2000, des hommes armés circulant dans un véhicule qui aurait arboré les signes distinctifs du ZANU-PF ont arrêté une voiture transportant plusieurs membres et sympathisants du MDC, qui s'apprêtaient à participer à un meeting au sud-est de la capitale, Harare. Après avoir fait voler en éclats les vitres de la voiture, les assaillants ont lancé une bombe incendiaire à l'intérieur du véhicule. Tichaona Chiminya, un chauffeur du MDC, est mort sur le coup. Une passagère, Talent Mabika, est décédée ultérieurement à l'hôpital et les cinq autres passagers ont été blessés. Selon les informations reçues, la police locale de Murambinda Growth Point n'est pas intervenue. Depuis, un suspect aurait été arrêté.

Le 30 mars, M. Mahoso, militant en faveur des droits humains et directeur de l'établissement d'enseignement secondaire de Muchakata, près de Macheke, à l'est de Harare, a été agressé au cours d'une cérémonie se déroulant dans son école par des hommes armés, qui l'ont roué de coups de bâton, de brodequin et de poing et lui ont jeté des pierres. Les agresseurs ont également reproché aux membres du personnel, aux élèves, aux parents et aux invités présents de ne pas avoir fait leur devoir « *en n'occupant pas les fermes* ». L'école a fermé, les membres du personnel et les élèves craignant que leur vie ne soit menacée. À ce jour, il semble que la police n'ait pas ouvert d'enquête à ce sujet.

Le 16 avril, David Stevens, un exploitant agricole qui avait milité pour le MDC et avait autorisé la tenue de meetings de ce parti sur ses terres, à proximité de Macheke, aurait été enlevé et abattu par des « *vétérans* ». Un autre exploitant, John Osborne, a été enlevé par des « *vétérans* » alors qu'il se trouvait dans un commissariat, où il s'était rendu pour signaler l'enlèvement de David Stevens.

Les ouvriers agricoles sont également une cible privilégiée pour ceux qui occupent les fermes, qui les attaquent ou les menacent. Le 3 avril, 20 sympathisants présumés du ZANU-PF ont attaqué un garde-chasse, Farai Sandikonda, lui cassant un bras et le blessant gravement à la tête, alors qu'il tentait de protéger le régisseur du domaine, près de Mvurwi, au nord de Harare. Environ une semaine après, des jeunes du ZANU-PF ont déshabillé publiquement et agressé six ouvriers agricoles, quatre hommes et deux femmes, dans une autre ferme au nord de Harare, dans la région de Mount Darwin. Ils ont été contraints de danser et de chanter des chansons du ZANU-PF tandis qu'on les rouait de coups, et ont dû ensuite recevoir des soins à l'hôpital. Leurs assaillants les ont menacés de revenir et de s'en prendre à leurs enfants s'ils portaient plainte.

Amnesty International reconnaît que le rôle qui incombe à la police dans cette situation est délicat. Un policier a été abattu le 4 avril par des personnes occupant une exploitation agricole, sans doute près de Marondera, où il s'était rendu afin d'enquêter sur l'agression dont avait été victime, le 3 avril, Iain Kay, agriculteur et sympathisant du MDC. Le gouvernement n'en doit pas moins veiller à ce que les policiers soient en nombre suffisant pour mener à bien les missions qui leur sont confiées.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / courrier électronique / aérogramme / lettre par avion / fax (en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par le fait que des propriétaires terriens, des ouvriers agricoles, des militants politiques et d'autres personnes risquent d'être victimes d'atteintes aux droits humains perpétrées par des hommes armés opérant apparemment avec le soutien ou l'assentiment du parti au pouvoir, le *Zimbabwe African National Union-Patriotic Front* (ZANU-PF, Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique) ;
- exhortez les autorités à protéger sans délai l'ensemble des citoyens, quelles que soient leurs convictions politiques réelles ou présumées, et à veiller au respect du droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques ;
- demandez instamment au gouvernement et à la police de déclarer clairement et publiquement que la violence et les manœuvres d'intimidation à l'encontre des opposants au parti au pouvoir ne seront pas tolérées, et que les responsables de tels agissements seront traduits en justice ;
- demandez à la police de prendre des mesures sans délai pour que tous les partis politiques puissent organiser des meetings en toute sécurité ;
- exhortez les autorités à ouvrir sans délai des enquêtes exhaustives en vue de traduire en justice tous les auteurs d'atteintes aux droits humains.

APPELS À :

Président :

President Robert Mugabe
Office of the President
Private Bag 7700
Causeway, Harare
Zimbabwe

Fax : 263 4 728 799 / 708 557

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Président
de la République,

Ministre de l'Intérieur :

Dumiso Dabengwa
Ministry of Home Affairs
Private Bag 505D, Harare
Zimbabwe

Fax : 263 4 726 716

Formule d'appel : *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

Secrétaire d'État à la Sécurité nationale :

Dr Sidney T Sekeramayi
Ministry of National Security
Chaminuka Building
5th Street, Causeway, Harare
Zimbabwe

Fax : 263 4 705 161

Formule d'appel : *Dear Minister*, / Monsieur le Secrétaire
d'État,

Préfet de police :

Mr Augustine Chihuri
Commissioner of Police
Police Headquarters
PO Box 8807
Causeway, Harare
Zimbabwe

Fax : 263 4 728 768

Formule d'appel : *Dear Commissioner*, / Monsieur le Préfet,

COPIES À :

Journaux :

The Herald
PO Box 396
Harare
Zimbabwe

The Standard
PO Box 661730
Kopje, Harare
Zimbabwe

Organisations de défense des droits humains :

Zimrights
PO Box 3591, Harare
Zimbabwe

Amani Trust
PO Box 5465, Harare
Zimbabwe

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Zimbabwe dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.
APRÈS LE 1^{er} JUIN 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*a version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*